

Type de réunion

Réunion de collège public

Sujet 5 : Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?

La mauvaise maîtrise de la langue française pénalise les élèves tout au long de leur scolarité et creuse le différentiel social. A l'instar des pays nordiques, priorité devrait être donnée à la lecture, c'est la condition de l'égalité des chances. Les parents comme les enseignants doivent transmettre l'envie de lire aux enfants.

La question des matières fondamentales est un faux problème. L'école doit « ouvrir à la vie », donner le goût de se former tout au long de la vie. Les disciplines technologiques ou artistiques à condition de faire la part belle aux activités manuelles concourent à la formation des élèves tout autant que des exercices didactiques en français et en mathématiques. La motivation (cf. sujet 8) passe par des détours pédagogiques et des stratégies d'apprentissage variées.

La lourdeur des programmes au collège (à revoir à la baisse) est déplorée, les examens font une place trop importante à l'écrit. Tant à l'école primaire qu'au collège, l'expression orale est négligée même s'il est question d'instaurer des oraux de langues au Diplôme National du Brevet. Eu égard à la lourdeur des effectifs par classe (30 élèves à l'école élémentaire), il est difficile pour le maître d'autoriser une participation orale correcte des élèves.

Les examens imposent le bouclage des programmes, dictent le rythme des apprentissages et la nature des exercices donnés par les enseignants.

Une des missions de l'école est la formation et non la passation d'examens, souvent trop académiques, à telle enseigne que beaucoup d'élèves ne comprennent plus le sens des connaissances à assimiler et s'ennuient en classe.

D'aucuns prônent de privilégier l'acquisition des savoir-faire plutôt que la quantité de connaissances à assimiler. Actuellement « l'élève est un vase qu'on remplit et non un feu qu'on allume ». Dès les plus petites classes (à l'école élémentaire), l'enfant devrait faire l'apprentissage d'une certaine autonomie.

Le collège doit rester unique avec des choix d'options différentes valorisant la « diversité des intelligences ». Les classes hétérogènes reçoivent l'approbation du plus grand nombre à condition de minimiser les problèmes de comportement, souvent liés au manque de motivation. La suppression du collège unique aboutirait à renforcer les inégalités sociales et intellectuelles (cf. ci-dessus)

La rupture CM2-6^{ème} est trop brutale : une partie non négligeable des élèves (30 % ?) ne savent pas lire réellement en sixième. La lecture doit faire l'objet d'un apprentissage suivi du CP au CM2. Le constat d'abandon de l'enfant en difficulté dès le CP est évoqué : le travail en petits groupes avec le maître est impossible. L'Ecole Primaire doit garantir le triptyque Lire-Ecrire-Compter plutôt qu'un « saupoudrage infâme » et la formation des professeurs des écoles repensée (cf. sujet 22).

Sujet 8 : Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

Beaucoup de liens avec la problématique précédente : il est certain que la plupart des élèves ne travaillent pas assez pour assimiler les programmes tels qu'ils sont, c'est-à-dire trop chargés, et ce d'autant que le bien-fondé des apprentissages devient opaque pour beaucoup.

Les progrès dans les apprentissages et la motivation pour le travail scolaire sont conditionnés par la définition d'objectifs accessibles à tous, la régulation de la quantité de travail sur la semaine, la modification des rythmes scolaires (trop de tests concentrés en fin de trimestre ; le passage à un rythme semestriel est évoqué), une évaluation formative, la nécessité d'une harmonisation des exigences entre les enseignants et le suivi parental (noter les devoirs correctement dans le cahier de textes).

La suppression des devoirs déboucherait sur l'absence de travail suivi en classe et une discrimination sociale accrue (paiement de cours particuliers) à l'instar de ce qui s'est passé à l'école élémentaire il y a quelques années. Toutefois des parents déplorent la charge trop importante de leur contribution à l'aide aux devoirs du fait de l'absence ou de l'insuffisance en milieu scolaire.

Les études dirigées doivent redevenir partie intégrante de l'emploi du temps des élèves et être systématisées sur tous les niveaux de la 6^{ème} à la 3^{ème}. Les assistants d'éducation, en nombre suffisant (et le compte est loin d'y être !) ont vocation par leur proximité d'âge à répondre à la demande d'aide aux devoirs des élèves.

Les professeurs déplorent le manque de temps pour écouter les élèves et suggèrent d'inclure dans leur horaire de travail au collège : concertation, préparation des cours, correction des copies et disponibilité pour développer la communication avec les élèves. Des professeurs évoquent une vie privée trop grignotée par les contraintes professionnelles.

Les nouveaux dispositifs pédagogiques transdisciplinaires type Itinéraires de Découvertes (ex parcours diversifiés) recueillent l'assentiment général : ils supposent le travail en petits groupes, la disparition de l'enseignement « frontal » ; les élèves y sont investis et motivés. Toutefois, le manque de moyens horaires (DHG) pénalise leur mise en place en particulier le co-enseignement en binôme voire trinôme.

D'aucuns déplorent que les innovations pédagogiques et la pédagogie différenciée, pourtant encouragée par l'institution ne trouvent pas de suite faute de moyens.

La mise en œuvre de projets efficaces devrait conditionner l'octroi de moyens supplémentaires.

Enfin la motivation d'un jeune est soutenue par sa réussite dans certains domaines. Comment un élève en échec scolaire permanent peut-il rester motivé ? Il faut repenser le système d'évaluation, valoriser l'effort et pas seulement le résultat (cf. EPS).

Le système scolaire reste piloté par la réussite aux examens (Brevet, Bac...) c'est-à-dire des évaluations-bilan laissant peu de place à la diversité des rythmes d'apprentissage et à l'innovation pédagogique.

Les parents doivent collaborer avec les professeurs, renvoyer une image positive de l'Ecole, concourir avec l'équipe pédagogique à l'éducation des enfants. Certains élèves sont livrés à eux mêmes dès le matin, prennent leur petit déjeuner seuls ; les parents pris par leurs activités professionnelles ne les accompagnent plus dans leur scolarité. Les valeurs d'effort et de travail scolaires disparaissent.

Les médias diffusent une mauvaise image de l'École privilégiant établissements à problèmes, professeurs découragés voire agressés, incivilités et violences scolaires. Même s'il n'est pas niable qu'une frange d'établissements connaît actuellement de gros problèmes, ce n'est pas la loi générale ! La motivation des enseignants reste intacte alors que le métier et les élèves ont changé. L'École doit pouvoir se donner les moyens d'une adaptation réussie aux évolutions économiques et sociales, et rester une priorité gouvernementale.

D'autre part, certains programmes télévisés appréciés du jeune public (type Star Academy) biaise le rapport au réel, mettant en avant des réussites artistiques souvent éphémères et des « modèles » sociaux contestables. La lecture des images, leur code devraient être enseignés aux élèves afin de leur éviter bien des déconvenues pour l'avenir et de battre en brèche leurs angoisses existentielles.

En résumé, la prise en charge des élèves tels qu'ils sont, le respect des rythmes biologiques et la valorisation de toutes les intelligences éviterait à une partie non négligeable des jeunes de se marginaliser par rapport au credo scolaire.

Sujet 22 : Comment former, recruter, évaluer les enseignants et mieux organiser leur carrière ?

Le recrutement des enseignants du second degré doit rester national afin de maintenir l'équité entre les académies. Les difficultés à recruter dans les prochaines années compte tenu du départ en retraite de bon nombre d'enseignants (papy boom) et du manque d'attractivité du métier, devenu usant sont évoqués.

Le système de formation des jeunes enseignants à l'IUFM est à repenser : la première année destinée à la préparation du CAPES fait peu de place aux stages en établissement (3 jours !). Les formations dispensées, beaucoup trop théoriques n'ont que peu de liens avec la réalité du terrain et la pédagogie en général. La réussite au CAPES consacre la maîtrise de connaissances universitaires et non l'aptitude à exercer un métier. De plus, certains professeurs non titulaires, efficaces sur le terrain échouent régulièrement aux concours. Le monde universitaire reste trop cloisonné et éloigné du second degré. Il serait souhaitable durant la première année d'IUFM de pouvoir faire alterner formations théoriques et stages en établissement, de viser une véritable formation professionnelle initiale.

L'affectation des nouveaux enseignants inexpérimentés en ZEP est un scandale ! L'accompagnement par des professeurs chevronnés et le soutien de toute l'équipe éducative sont indispensables à une bonne entrée dans le métier et serait de nature à éviter démissions et problèmes de santé. L'accompagnement des jeunes titulaires doit se poursuivre durant au moins deux ans après l'obtention de leur certification.

La formation continue des enseignants s'est par trop individualisée : elle est le fait d'une démarche personnelle et non obligatoire. Certains regrettent l'époque où les IA-IPR des différentes disciplines trouvaient le temps de réunir les enseignants d'un même district afin de mutualiser les expériences, les outils et d'échanger sur les pratiques pédagogiques. Les enseignants s'interrogent sur l'utilité de certains stages figurant au PAF, trop éloignés des besoins du terrain et la montée en charge des stages de compétences transversales au détriment des stages disciplinaires didactiques ; dans ces conditions la demande de stages ne peut que se réduire. Les professeurs demandent la mise en place d'une cellule de soutien professionnel à laquelle ils pourraient soumettre des questions concrètes de pratique du terrain et obtenir des solutions opérationnelles et des conseils éclairés. Les élèves ne doivent cependant pas faire les frais du suivi de trop de stages par leurs professeurs sur le temps pédagogique.

Afin d'éviter la rupture entre les différents degrés d'enseignement, tout Professeur de Collège et Lycée en 2^{ème} année d'IUFM devrait effectuer des stages en école maternelle, élémentaire, en collège ou en

lycée selon l'affectation en responsabilité. Les formations modulaires inter degrés existantes gagneraient à être étendues.

Les professeurs en charge de l'orientation des élèves méconnaissent souvent le monde de l'entreprise : le suivi de stages en formation initiale et continue serait apprécié. Les enseignants des disciplines scientifiques et technologiques y puiseraient des données concrètes sur le monde de l'entreprise, ses évolutions et ses contraintes susceptibles d'intéresser et de mobiliser les élèves.

Solitude et individualisme des enseignants sont évoqués : plus de travail d'équipe souhaité.

Alors que les professeurs en situation d'échec pédagogique (heureusement une minorité !) pénalisent toute la profession, la question de la notation « au mérite » est posée. Comment mesurer le mérite ? Donner le maximum de soi, travailler en milieu difficile ? La rémunération actuelle repose toujours essentiellement sur la qualification initiale (PEGC, certifiés, agrégés) avec un temps de service obligatoire variable, et le rythme des inspections pédagogiques. Les IA-IPR préviennent les enseignants de leur visite quelques jours à l'avance : aussi le cours présenté sera très bien préparé et parfois très différent du quotidien donné aux élèves. Les inspections sont sanctionnées par l'attribution d'une nouvelle note pédagogique conditionnant le rythme d'avancement de la carrière (grand choix, petit choix ou ancienneté). La périodicité des inspections, au mieux 5 ans au pire 12 ans, leurs objectifs premiers (la notation et peu le conseil) n'autorise pas un bon accompagnement des enseignants. La question d'une notation allant au delà de l'administrative par l'encadrement de proximité (principal, proviseur) est posée de même que la sortie du système de notation actuel jugé injuste et infantilisant.

Remarques complémentaires sur le débat :

Constat et prospectives ont été débattus au sein de chaque sujet.

Trois priorités pour l'Ecole :

1. Donner la priorité à la lecture et plus généralement à la compréhension du français, condition primordiale de l'égalité des chances et définir des attentes strictes à l'entrée en 6^{ème}.
2. Systématiser les études surveillées et encadrées sur tous les niveaux d'enseignement, développer le tutorat.
3. Accompagner les jeunes enseignants en formation initiale en développant l'alternance dans les établissements scolaires dès la première année d'IUFM et valoriser davantage l'apport du terrain dans la réussite aux concours de recrutement.